

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission de la défense nationale et des forces armées

— Audition, conjointe, ouverte à la presse, avec la délégation française à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), de M. Emmanuel Kasarhérou, président du Musée du quai Branly-Jacques Chirac et de Mme Cécile Mégie, directrice des stratégies et coopérations éditoriales transverses de France Médias Monde, sur les enjeux médiatiques et culturels dans la relation Afrique-France.

Mercredi

22 novembre 2023

Séance de 11 heures

Compte rendu n° 26

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

Présidence

de M. Thomas Gassilloud,
*président de la commission
de la défense nationale et
des forces armées,*
et de Mme Amélia Lakrafi,
*présidente de la délégation
française à l'Assemblée
parlementaire de la
Francophonie*



La séance est ouverte à onze heures dix.

M. le président Thomas Gassilloud. Nous continuons notre cycle Afrique en partageant ce matin notre audition avec la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), que préside Mme Amelia Lakrafi. Après avoir évoqué les enjeux d'endettement et de coopération monétaire avec la commission des finances, nous abordons maintenant des enjeux médiatiques et culturels, également très importants dans la relation Afrique-France. La diversité de ces sujets témoigne du caractère pleinement multidimensionnel de notre partenariat avec les États africains et démontre la nécessité d'avancer dans ce cycle avant que nous ne replongions directement dans les enjeux de sécurité.

Madame Cécile Mégie, vous êtes directrice des stratégies et coopérations éditoriales transverses de France Médias Monde, qui regroupe notamment la chaîne d'information continue France 24 et la radio mondiale RFI. Vous pourrez certainement revenir sur les enjeux relatifs à l'image des médias français sur le continent, leur audience et leur portée réelle, à l'heure où les réseaux sociaux sont omniprésents, mais également sur la contribution de ces médias au rayonnement de la francophonie. Nous serions également intéressés de vous entendre sur le rôle que peut jouer l'audiovisuel extérieur de la France dans notre relation avec les Afriques, alors que certaines voix s'élèvent pour en faire un outil d'influence à part entière. De fait, les Africains nous interrogent parfois pour savoir si France 24 est une chaîne dont la ligne éditoriale est totalement libre ou si elle est au service des intérêts français. Vous pourriez peut-être revenir à ce titre sur le lancement des États généraux de l'information souhaité par le Président de la République.

Monsieur Emmanuel Kasarhérou, vous êtes président du musée du quai Branly-Jacques Chirac. Nous serions heureux d'entendre votre analyse sur la perception de l'action culturelle en Afrique, alors que d'autres pays développent des stratégies parfois plus visibles, notamment la Chine, qui multiplie l'ouverture d'instituts Confucius. Vous pourriez notamment revenir sur les enjeux entourant la restitution d'œuvres et la coopération entre les musées français et africains, mais également avec les représentants des diasporas en France.

Amélia Lakrafi, présidente déléguée de la délégation française de l'Assemblée parlementaire de la francophonie. Mes chers collègues, c'est à ma connaissance la première fois qu'un délégué de la section française, et certainement une présidente déléguée, copréside une réunion commune avec une commission permanente de l'Assemblée nationale. C'est pourquoi je tiens à remercier très chaleureusement mon collègue Thomas Gassilloud de m'avoir sollicité pour être aujourd'hui à ses côtés, avec la commission défense. Je veux également saluer son initiative visant à associer les membres de la section française de l'Assemblée parlementaire de la francophonie aux travaux qu'ils mènent dans le cadre d'un cycle d'information sur leur relation entre la France et le continent africain.

À cet égard, je souhaite rappeler que si l'Assemblée parlementaire de la francophonie réunit à ce jour quatre-vingt-douze sections membres, associés ou observateurs, la section française y occupe une place toute particulière pour plusieurs raisons. Elle est en effet la plus nombreuse, avec quatre-vingt-dix députés et soixante sénateurs. Le Parlement français est aussi le deuxième le plus gros contributeur financier de l'APF, après l'Organisation internationale de la francophonie, l'OIF. De même, plusieurs parlementaires français occupent des fonctions importantes au sein des différents organes de l'APF.

Je veux ici saluer le travail de notre collègue Bruno Fuchs, qui a été désigné délégué général de l'APF et anime cette institution aux côtés du député canadien Francis Drouin, qui la préside. Plusieurs de nos collègues députés et sénateurs sont également soit présidents de commission et de réseau, soit rapporteurs au sein de ces mêmes organes. Je suis moi-même l'une des vice-présidentes de l'APF. Vous le voyez, la section française s'implique fortement dans le fonctionnement et l'animation de l'APF. Elle met un point d'honneur à être représentée et à intervenir à chaque réunion d'instance. La position française portée par les élus français est toujours attendue et écoutée.

Pour autant, l'APF n'est pas un outil au service du Parlement français. Les parlementaires membres de la section française ont à cœur de concilier leur double statut de membres de l'APF et de membres du Parlement français. C'est pourquoi les échanges que nous aurons ce matin m'apparaissent très importants et je veux remercier très chaleureusement M. Emmanuel Kasarhérou et Mme Cécile Mégie pour les éclairages qu'ils pourront nous apporter. La relation entre la France et le continent africain est marquée par la « *confusion d'une histoire pesante* », pour reprendre les termes utilisés par Jean-Louis Borloo, comprenant trois périodes, la colonisation, la décolonisation et la mondialisation de l'Afrique, qui se tourne aujourd'hui vers d'autres partenaires.

Nous en avons largement parlé hier en séance publique lors des débats sur les partenariats renouvelés entre la France et les pays africains. Face à cette Afrique nouvelle, la France s'est longtemps interrogée et a engagé des actions très fortes en ce sens, dont la restitution des biens culturels, mais aussi bien d'autres actions. Ainsi que le Président de la République l'a indiqué le 23 février lors de son dernier déplacement en Afrique centrale, nous avons un destin lié avec le continent africain et nous devons choisir quel rapport nous voulons entretenir avec les pays africains, en sortant des grilles de lecture du passé. Il nous faut considérer les pays africains comme des partenaires avec qui nous avons des intérêts et des responsabilités partagées.

Nous devons bâtir des relations respectueuses, équilibrées et responsables pour œuvrer ensemble pour des causes communes, comme la lutte contre le changement climatique. Cette nouvelle réalité s'incarne dans cette nouvelle politique de partenariat que nous menons désormais. Il est très intéressant pour nous de vous entendre, tant les champs culturels et médiatiques sont importants pour ces relations renouvelées que la France entend bâtir avec l'Afrique. L'importance de nos relations culturelles avec les pays africains est évidente. Nous en avons eu la preuve lors de l'organisation de la session Africa 2020. Je la constate sur le terrain, avec la programmation de nos instituts français ou de nos alliances françaises partout en Afrique.

Cette nouvelle politique de partenariat est sans doute appelée à s'accroître avec le projet de la Maison des mondes africains ou la cité de la langue française à Villers-Cotterêts, qui fera la part belle, je l'espère, à des projets communs avec les pays d'Afrique. La question du relais de l'information et des médias en langue française au travers de France Média Monde et de TV5 Monde est également un enjeu politique de taille, comme nous l'avons vu avec l'interdiction de France 24 ou de RFI dans certains pays du Sahel. Sans doute allez-vous nous donner quelques pistes pour établir cette nouvelle relation par le dialogue et l'échange, par le croisement des savoirs et des expériences que nous partageons déjà à l'APF et dans l'espace francophone.

Mme Cécile Mégie, directrice des stratégies et coopérations éditoriales transverses de France Média Monde. Directrice des stratégies et coopérations éditoriales transverses à France Média Monde, j'ai l'honneur de représenter Marie-Christine Saragosse, la PDG du groupe, qui s'excuse de ne pas être présente en raison d'un déplacement en Roumanie.

Pour débiter mon propos, je tiens à rappeler quelques points concernant notre groupe. France Médias Monde regroupe trois médias : RFI, la radio d'actualité mondiale en français et en seize autres langues ; France 24, la chaîne d'information internationale en continu, en français, en anglais, en arabe et en espagnol ; et Monte Carlo Doualiya, la radio française en langue arabe diffusée au Proche et au Moyen-Orient, qui ne concerne pas directement le continent africain, mais qui est une part importante du dispositif de l'audiovisuel extérieur de la France. Nos trois médias ont compté en 2022 près de 260 millions d'auditeurs, téléspectateurs et internautes chaque semaine à travers le monde. L'Afrique est historiquement notre premier bassin d'audience et constitue donc un continent majeur pour nos médias.

Mon propos s'articulera autour de deux grands points. Il s'agit d'une part de l'ancrage historique de nos médias en Afrique, mais qui évolue aujourd'hui dans un contexte de tensions accrues. D'autre part, j'évoquerai la stratégie de proximité que nous développons depuis plusieurs années auprès des publics du continent africain et que nous entendons encore renforcer dans les années à venir.

RFI et France 24 constituent des médias référents pour couvrir l'actualité du continent africain : l'expertise de nos journalistes à Paris, un service dédié à RFI, le service Afrique, des journalistes spécialisés à France 24, mais également une grande présence sur le continent, avec un très important réseau de près d'une centaine de correspondants, des envoyés spéciaux permanents à Abidjan, à Dakar et à Nairobi. Les Afriques, autant l'Afrique de l'Ouest que l'Afrique de l'Est, sont concernées par la présence de ces professionnels de RFI et des rédactions délocalisées.

Nos médias proposent quotidiennement une couverture de l'actualité africaine, tant dans les programmes d'information qu'à travers les émissions référentes, les sessions d'actualité africaine sur RFI, deux journaux dédiés à l'Afrique sur France 24 où nous donnons un écho mondial à tout ce qui fait événement en Afrique, en offrant également une image positive et fédératrice du continent à travers notamment des événements comme la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, qui aura lieu au mois de janvier 2024. Un magazine hebdomadaire dédié à la jeunesse, « Alors, on dit quoi ? », traite des sujets qui concernent le quotidien de notre auditoire. Enfin, il est toujours extrêmement impressionnant de mesurer la notoriété des journalistes et des animateurs de RFI et de France 24 lors des déplacements sur le continent.

Par ailleurs, comme le prévoient les missions de France Média Monde, nous donnons un très large écho à l'actualité française dans toute sa diversité, dans toutes ses dimensions. Le lien indéniable avec le continent africain est souligné à travers cette actualité – la saison Africa 2020 avait ainsi été un moment phare de notre couverture – et il nourrit nos programmes, à travers la présence des diasporas et des échanges humains réguliers entre la France et l'Afrique.

En matière de distribution et de diffusion, nous bénéficions d'une présence extrêmement importante sur le continent africain. En radio, RFI dispose du plus grand parc FM avec 115 émetteurs. Elle est également reprise par près de 500 radios partenaires à travers le continent. Ces radios locales reprennent ainsi une grande partie de nos programmes et notamment nos programmes d'information. Nous avons également conservé une diffusion en ondes courtes, qui conservent une grande importance dans cette région du monde et permettent de toucher notamment des populations plus isolées des grandes villes, et singulièrement dans la bande sahélienne.

En télévision, France 24 est diffusée sur le satellite et sur la TNT quand cela est possible dans certains pays et dans les zones urbaines. Au total, 62 millions de foyers sont distribués par France 24 sur le continent africain. Mentionnons également le numérique, nos sites propres RFI, France 24 dans leurs différentes déclinaisons, mais également les différentes plateformes, les réseaux sociaux, la syndication avec des sites panafricains. Depuis le mois d'octobre 2023, nous avons lancé des chaînes WhatsApp, nouveau vecteur de diffusion d'information pour nos médias et nous enregistrons des performances records en la matière.

Nos médias sont très puissants et enregistrent des résultats d'audiences exceptionnelles. La dernière étude Africascope menée par l'Institut Kantar montre que près de 60 % de la population en Afrique francophone suit RFI et/ou France 24 de façon hebdomadaire. RFI est la première radio internationale en Afrique francophone, elle est toujours classée dans le top 5 des radios les plus écoutées quotidiennement dans les sept villes couvertes par cette étude. En outre, France 24 conforte son statut de première chaîne d'information internationale, toutes cibles confondues sur l'Afrique francophone. Elle figure parmi les dix chaînes les plus regardées chaque semaine.

Le contexte évolue sur le continent africain et il est marqué ces dernières années par de grandes tensions. Très concrètement, cela se manifeste par une recrudescence des manipulations de l'information, de la désinformation, des « infox ». À travers ces manipulations de l'information, des tentatives de déstabilisation sont instrumentalisées par certains États.

À ce titre, il nous semble important de noter le lancement de chaînes à destination de l'Afrique par la Turquie qui propose et assume une vision alternative de l'actualité du monde, c'est-à-dire alternative à la vision occidentale. Il faut également relever la présence d'une offre francophone du média russe Russia Today, avec l'installation d'un bureau à Alger, de manière à couvrir l'ensemble du continent africain, et singulièrement l'Afrique francophone. Ces médias nourrissent des « narratifs » anti-français de manière assumée par ceux qui les dirigent. Ces contenus, disséminés sur les réseaux sociaux pénètrent progressivement au sein des opinions publiques et se manifestent ensuite sur le terrain, parfois de façon très violente.

Nous sommes également en première ligne à travers nos médias face aux attaques contre la liberté d'informer. Nos médias ont récemment fait l'objet de coupures, de censures dans trois pays africains, d'abord au Mali et au Burkina Faso l'année dernière, puis au Niger depuis le mois d'août dernier. L'ensemble de nos médias, y compris les diffusions par les radios partenaires de RFI, sont soumis à la censure et ont été coupés. Si nous sommes coupés, c'est d'abord parce que nous sommes puissants, mais aussi parce que nous apportons une information libre et indépendante qui parfois, et même souvent, dérange.

Dans ces circonstances, nous avons conscience que nous sommes coupés parce que nous sommes certes français, mais aussi, plus généralement, parce que nous sommes des médias internationaux. Ces censures sont habituellement les signes d'une très forte dégradation de la liberté de la presse et du droit d'informer dans ces pays, dont font les frais très rapidement et très lourdement les journalistes et les médias locaux du continent. Malgré les coupures, nous réussissons à être quand même suivis. Des stratégies de contournement sont mises en place et nous arrivons à voir à travers nos antennes que des publics continuent, au Mali, à nous suivre, par exemple sur YouTube et à participer à nos émissions interactives.

Nos chaînes WhatsApp ont connu un succès fulgurant, en un temps record. Ainsi, la chaîne WhatsApp consacrée à l'émission « Appel sur l'actualité » de RFI compte près d'un million d'abonnés et la chaîne de France 24 en français enregistre pour sa part 1,4 million. Ces moyens de contournement reçoivent un public extrêmement nombreux et montrent combien nos médias sont aussi attendus.

Les coupures, néanmoins, nous font perdre près de sept millions de téléspectateurs et auditeurs, uniquement dans les trois pays que sont le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Il est évident que ces situations de grande tension, voire de confrontation, font courir des risques sécuritaires majeurs à nos équipes. Nos envoyés spéciaux ne peuvent plus aller sur ces terrains et les correspondants qui doivent y rester sont évidemment suivis d'extrêmement près et de façon très régulière par notre dispositif de sécurité. Nous continuons malgré tout à effectuer notre travail d'un journalisme indépendant et libre, qui lutte contre les infox, sans naïveté.

Nous restons attachés à nos valeurs et nous poursuivons notre action à destination des publics africains et nos partenariats avec les professionnels du continent africain. À ce titre, trois de nos rédactions sont localisées sur le continent africain, dont la dernière en date est située à Dakar, pour y produire et diffuser des contenus en langues régionales. Le mandenkan et le fulfulde sont opérés depuis Dakar, l'haoussa et le swahili sont opérés depuis Lagos depuis 2007 et Nairobi depuis 2010. Ces ancrages et ces stratégies visent à favoriser une plus grande proximité avec les auditeurs, à travers le développement de notre politique de production et de diffusion vers le continent africain dans des langues transnationales, de façon à pouvoir servir des publics le plus largement possible. Nous ne voulons pas nous enfermer dans un dialogue qui serait totalement déséquilibré, où nos médias seraient perçus comme émettant depuis de Paris vers des publics qui entendent un message venu de beaucoup trop loin.

Enfin, nous poursuivons notre lutte contre la désinformation et la manipulation de l'information. Nous allons augmenter nos productions dans ce domaine, nous organisons en réseau notre production de lutte contre les infox, le « débunkage », afin que l'ensemble des rédactions de RFI puissent avoir un impact encore plus large dans ce domaine et mettre en valeur le travail de nos équipes. Pour finir, nous conduisons deux projets essentiels et structurants portés par Marie-Christine Saragosse, PDG de France Médias Monde : une offre 100 % numérique panafricaine à destination des jeunes publics africains et un décrochage en télévision pour France 24 qui serait opéré depuis Dakar, où l'offre d'information professionnelle devenue depuis et vers l'Afrique francophone serait encore plus valorisée.

M. Emmanuel Kasarhérou, président du Musée du quai Branly-Jacques Chirac. Ma contribution sera beaucoup plus modeste, puisque le Musée du quai Branly-Jacques Chirac a dans ses missions la préservation, l'étude et la valorisation des cultures des quatre continents en dehors de l'Europe. L'Afrique constitue donc une partie de notre perspective, de nos missions. Nous conservons 370 000 œuvres, dont certaines remontent à quatre cents ans, et les collections africaines représentent 90 000 œuvres.

Nous conservons également plusieurs millions de documents, photos et archives que nous nous employons à enrichir. Notre présence et notre action en direction du continent africain sont assez anciennes, puisque nous partageons cette histoire commune, une histoire parfois complexe à analyser et que nous découvrons nous-mêmes, tant sur la partie de la colonisation que la partie des décolonisations. La transparence est au cœur de l'ADN de ce musée, qu'il s'agisse de la transparence sur ces collections, sur ces documents, mais aussi sur l'information que l'établissement détient sur les collections et sur le partage.

Nous portons l'idée qu'une étude moderne et contemporaine de ces collections ne peut s'effectuer qu'avec un double regard. Il s'agit d'une part du regard porté depuis Paris sur l'histoire de ces collections et de leur constitution, l'histoire du goût et du rapport de la France aussi avec ses différents espaces ; et d'autre part de la perception que peuvent avoir nos collègues africains de cette histoire, de leur appréciation sur ces objets. Nous avons donc mis en place une série de projets de recherche scientifique sur nos collections, avec ce double regard.

Nous bénéficions pour ce faire de bourses du ministère de la culture qui nous permettent de faire venir nos collègues africains pour étudier ensemble les collections, en toute transparence. Ces collègues, qui exercent des responsabilités au plus haut niveau dans les musées nationaux, conservent les collections dans les pays qui nous intéressent et sont intéressés également par cette relation. Ces travaux s'effectuent dans le cadre de cette nouvelle offre de relations entre la France et les pays d'Afrique, lancée lors du discours de Ouagadougou et qui comprend également la proposition d'opérer des restitutions. C'est aussi dans ce cadre qu'intervient ce travail d'ouverture, de partage, d'analyse et de culture communes sur la manière d'aborder les collections anciennes et les différents épisodes historiques.

À ce titre, nous avons travaillé avec le musée national du Tchad, qui formulait une demande assez globale sur l'ensemble de nos collections. La venue de notre collègue pendant trois mois à Paris en 2021 lui a permis de se rendre compte que ces collections étaient en grande partie impressionnantes en nombre, mais que la qualité n'était pas forcément en rapport avec cette impression numérique. Nous avons donc commencé un travail très précis d'analyse des différentes collections, en sachant qu'une grande partie des collections qui sont conservées à Paris ont aussi une histoire commune avec les collections qui constituent le cœur des collections nationales, que ce soit au Tchad, au Sénégal, au Burkina Faso ou dans d'autres pays.

Ce travail commun est mutuellement bénéfique. Nous avons également travaillé avec le Burkina Faso, mais aussi avec le Mali et notamment le directeur du musée national, avec lequel nous tentons de maintenir des relations, malgré les difficultés. Nous sommes en effet persuadés que ces relations humaines et cette passion commune créent un fil, certes fragile, mais qui peut permettre de passer une période de tension, où nous sentons également que

certains de nos collègues sont parfois victimes de suspicions en raison des rapports qu'ils peuvent avoir avec nous. Nous devons ainsi nous adapter en fonction de l'actualité. Ceci est particulièrement vrai pour le Mali, mais nous allons pouvoir renouer ce partenariat, ne serait-ce que par des voies de visioconférence, afin de poursuivre ce travail très important sur cette histoire commune et complexe de la constitution des collections, en particulier en période coloniale.

En travaillant avec ces différents pays, nous nous sommes aperçus que nous avons besoin d'un cadre plus global, qui nous permette de travailler de manière multilatérale, au-delà du dialogue bilatéral habituel, qui demeure nécessaire. Nous sommes donc saisis d'une des principales missions de collecte et de recherche menée de 1931 à 1933, qui est partie de Dakar pour aller jusqu'à Djibouti. Nous avons ainsi constitué un programme de recherche avec l'ensemble des partenaires, l'ensemble des pays qui constitue cette diagonale. Il est bien évident qu'aujourd'hui, nous avons dû moduler notre enthousiasme initial, puisqu'un certain nombre de pays et de régions sont aujourd'hui impossibles à rejoindre. L'idée consistait à confronter cette histoire ancienne, la perception que nous pouvons avoir depuis l'Europe, avec l'appréhension qui pouvait en être faite depuis ces différents pays. Cela concerne les pays que j'ai cités, mais également Djibouti, le Cameroun, le Sénégal et évidemment la Côte d'Ivoire. Ce travail de longue haleine verra son aboutissement dans un premier temps à travers une exposition qui aura lieu au musée du quai Branly-Jacques Chirac en 2025 et qui, ensuite, sera déclinée dans les différents pays qui auront la volonté de le faire. Il ne s'agira pas d'une exposition pensée à Paris et envoyée en Afrique, mais bien d'une reformulation, d'une réinvention de cette exposition en fonction des intérêts propres de chaque pays.

Cet exemple montre bien qu'il nous faut nous adapter à chaque fois à des perceptions et des sensibilités. Plus encore, au sein même de chaque pays, il existe des relations intercommunautaires extrêmement complexes et évolutives, dont nous devons absolument tenir compte. Nous travaillons évidemment de manière très étroite avec la Côte d'Ivoire, puisque le projet de loi sur les restitutions sera bientôt présenté devant l'Assemblée nationale, en particulier un projet qui leur tient à cœur et qui remplit jusqu'à présent les différents critères retenus pour des restitutions.

Afin que ces restitutions ne soient pas simplement un geste, certes important, mais qui finalement s'achève avec le retour de l'objet, nous travaillons également à la mise en œuvre de collaborations, pour accompagner ce processus politique de restitution. Ces collaborations visent à partager la formation professionnelle et à faire en sorte que nos propres agents, mais aussi les agents des différents musées concernés, puissent travailler en bonne intelligence pour le futur. Ces collaborations concernent particulièrement le musée historique d'Abomey et le musée d'histoire de Ouidah, au Bénin, qui ont été décidées après la restitution de vingt-six œuvres des collections nationales françaises en direction du Bénin. Un autre exemple concerne le musée des civilisations de Côte d'Ivoire, avec lequel nous travaillons à la préparation d'une restitution, si telle en était la volonté nationale.

Nous œuvrons également à la formation de nos futurs collègues conservateurs et restaurateurs du patrimoine, en collaboration avec les instituts de formation, l'Institut national du patrimoine, l'École du Louvre ; et nous accueillons différents futurs collègues, pour des stages qui sont souvent de longue durée. Nous avons travaillé avec deux personnes venues du Gabon, une personne du Bénin, une personne des Comores et une autre de Côte d'Ivoire. Nous continuons à accueillir très régulièrement, chaque année, ces personnels. J'en profite

pour souligner d'ailleurs que nous accueillons actuellement le directeur du musée national de Côte d'Ivoire. Nos professionnels participent évidemment à des formations. Je voudrais insister sur le fait qu'il nous semble important de créer les conditions d'une circulation des œuvres, qui était également au cœur du discours de Dakar.

Enfin, nous avons organisé avec les collègues européens à Dakar, au début de cette année, une grande réunion rassemblant une soixantaine de musées africains, pour essayer de définir quels pourraient être leurs besoins et comment faire en sorte de travailler en dehors de nos relations historiques limitées avec les pays autrefois colonisés par la France. Nous avons présenté à la Commission européenne un projet assez ambitieux portant sur une collaboration plus large entre la France via l'Europe et les pays africains.

Mme Lysiane Métayer (RE). Au nom du Groupe Renaissance, je vous remercie sincèrement pour votre participation au sein de nos commissions et délégations conjointes, ainsi que pour la qualité de vos interventions. Vos contributions de ce jour, abordées sous l'angle culturel et médiatique enrichissent significativement nos travaux en cours consacrés à l'Afrique. En introduction, il conviendra de rappeler qu'au moment de son élection en 2017, le Président de la République française a exprimé son engagement à revitaliser les liens entre la France et le continent africain. Cette démarche est concrétisée par diverses initiatives, mettant particulièrement l'accent sur la refonte de notre aide en faveur d'une relation partenariale. Je peux citer les dialogues Afrique-France conduits par Achille Mbembe, philosophe africain, mais également le nouveau sommet Afrique-France.

Cette refonte du partenariat de la France avec les pays du continent africain, bâtie autour de la société civile et du soutien au secteur privé, offre un nouveau cadre de réflexion aux nouvelles générations sur la relation entre l'Afrique et la France. Dans le domaine de la culture, cette refonte est mise en œuvre très concrètement, notamment ici en France et à Paris. Je souhaite profiter de votre présence pour évoquer le forum Création Africa qui s'est déroulé en octobre dernier. Il s'agit du premier salon de ce type en Europe, autour des industries culturelles et créatives, qui se déroulera de façon alternative entre la France et les pays du continent africain.

Ces industries culturelles et créatives englobent les secteurs liés à la création, au développement, à la production et à la diffusion de biens, de services et d'activités à contenu culturel, artistique et/ou patrimonial. À la croisée des diplomaties économiques et d'influence, la promotion des industries culturelles et créatives est un élément clé de la politique française. Le forum Création Africa vise ainsi à encourager la création de passerelles créatives et le partage d'idées innovantes entre la France et les pays du continent africain, et a pour ambition de devenir le rendez-vous incontournable des créateurs.

Ces initiatives contribuent à renforcer les liens entre les individus en favorisant un échange interculturel dynamique. La mise en avant de nos cultures respectives constitue-t-elle un des moyens appropriés pour approfondir la compréhension entre nos peuples et redéfinir la relation entre l'Afrique et la France ? Quelle est votre perception de ce genre d'initiative axée sur la promotion d'une approche partenariale ?

Mme Gisèle Lelouis (RN). En tant qu'élue de Marseille, je suis ravie de vous entendre ce matin, car ma ville, la plus ancienne de France, est un lieu où les cultures dialoguent, pour reprendre une devise du musée du quai Branly-Jacques Chirac. En tant que

membre de la commission de la défense, je ne peux que déplorer les errements de la politique française actuelle en Afrique, qui conduisent à une telle hostilité et incompréhension dans certains pays que les troupes françaises sont contraintes de se retirer dans la précipitation.

À l'inverse, la coopération culturelle offre des perspectives encourageantes, comme en atteste l'audience de France Média Monde en Afrique. France 24 est ainsi la première chaîne d'information en Afrique francophone avec 40 millions de téléspectateurs hebdomadaires, RFI compte pour sa part 38 millions d'auditeurs hebdomadaires. Nous nous en réjouissons, même si nous déplorons l'écho parfois donné à des discours anti-français ou plus récemment anti-israéliens. Les restitutions de certaines œuvres sont également vues comme un élément d'apaisement des relations. Le groupe Rassemblement national est d'ailleurs favorable à des restitutions au cas par cas, car il n'est pas question de vider les collections nationales.

Nous considérons que certaines restitutions participent au maintien du dialogue culturel si précieux que j'évoquais en préambule. Nous sommes tout aussi convaincus que la conservation, la restauration et la présentation d'œuvres sur notre sol, au quai Branly par exemple, permettent une connaissance et une protection du très riche et très divers patrimoine africain à destination du public du monde entier. Sur le plan de cette protection, j'aurais justement une question quant au patrimoine malien. Lors des raids Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), notamment à Tombouctou en 2013, des témoignages exceptionnels du passé ont été détruits ou partiellement détruits par les terroristes islamistes. Disposez-vous d'éléments quant à la restauration de ce patrimoine exceptionnel ?

Ensuite, nous savons que des pays étrangers comme la Russie, la Chine ou la Turquie déploient leurs médias en Afrique avec un discours parfois hostile à la France. Pouvez-vous nous en dire plus sur leur pénétration du paysage audiovisuel, notamment en Afrique francophone ?

Mme Pascale Martin (LFI-NUPES). Compte tenu de l'héritage colonial français sur le continent africain, la coopération entre l'Afrique et la France est particulièrement riche. Elle l'est d'autant plus ces derniers temps avec la volonté – en tout cas affichée – de la France de démocratiser sa relation avec ses partenaires africains. De nombreux forums culturels participent notamment au rayonnement de la culture française en Afrique et au rayonnement des cultures d'Afrique en France. Cette politique culturelle, de la même manière qu'elle s'inscrit dans un contexte historique chargé, s'avère souvent être un levier de puissance et de politique étrangère pour la France, comme en témoignent plusieurs décisions et déclarations françaises.

La plus récente concerne la cacophonie autour de la « suspension de tous les projets de coopération qui sont menés avec des institutions ou des ressortissants et ressortissantes du Burkina Faso, du Mali et du Niger », puis la déclaration de la ministre Rima Abdul-Malak qui indiquait « *qu'aucune déprogrammation d'artistes n'avait été demandée par le Gouvernement* ». La France a sciemment mis un coup d'arrêt à la coopération culturelle avec ces États, affectant de fait le dialogue interculturel entre les peuples concernés.

Aussi, plusieurs articles universitaires de presse dénoncent le fait que le musée du quai Branly-Jacques Chirac ne traite que trop peu, voire pas du tout de la question de l'héritage colonial de la France en Afrique, alors qu'il pourrait s'agir d'un moyen de renforcer, voire de relancer le dialogue interculturel avec l'Afrique. Il pourrait également être intéressant de

savoir de quelle manière est perçue dans le milieu culturel français l'émancipation des artistes et des intellectuels et universitaires africains, ainsi que la dénonciation croissante d'une certaine politique néopatrimoniale menée par la France. Quelle est votre perception sur la politique française de suspension des visas, y compris pour les artistes ? Cette décision ne risque-t-elle pas d'entacher le dialogue interculturel entre les peuples d'Afrique et de France, ainsi que les perceptions de ces peuples dans leur culture ?

M. Vincent Bru (Dem). Madame Megie, vous avez évoqué à plusieurs reprises la censure dont nous avons été l'objet de la part des autorités nigériennes, et précédemment au Mali et au Burkina Faso. Les dirigeants africains ont-ils fourni les motivations de ces décisions ? Par ailleurs, cette politique de censure touche-t-elle uniquement la France ou bien d'autres pays européens ou occidentaux y sont également confrontés ? Vous avez en outre évoqué des chaînes qui ne sont pas toujours très amicales vis-à-vis de notre pays, notamment les chaînes turques ou russes. Qu'en est-il de la Chine ?

Monsieur Kasarhérou, je souhaiterais obtenir de plus amples détails sur l'accompagnement de la France et particulièrement de votre musée, pour assurer des conditions nécessaires à la réception et à la conservation des œuvres qui sont restituées dans les pays africains.

Mme Isabelle Santiago (SOC). M. Kasarhérou, j'ai écouté avec un très grand intérêt votre exposé, qui met en lumière la nécessité des échanges, des recherches, mais aussi la restitution d'œuvres. Ce travail de partage est essentiel pour jeter des ponts entre les peuples et les cultures, et il nécessite un réel d'engagement, afin de ne pas décevoir. Ma question s'adresse toutefois à vous deux. Compte tenu des enjeux transversaux, notamment de partage sur ces territoires, disposez-vous des moyens nécessaires ?

Mme Delphine Lingemann (Dem). Plus de la moitié de la population africaine est âgée de moins de 24 ans. Vous avez évoqué la montée en puissance des réseaux sociaux dans la diffusion de vos programmes. Vous avez ainsi parlé de WhatsApp et de YouTube, mais je souhaite m'attarder sur TikTok, le navire amiral du *soft power* chinois. Il a dépassé dans de nombreux pays africains les réseaux sociaux dits traditionnels, notamment en Afrique subsaharienne, puisqu'il arrive en deuxième position. Quelle place accordez-vous à TikTok dans votre stratégie de déploiement sur le continent africain ? Intervenez-vous en prévention ou en sensibilisation concernant les *fake news* véhiculées sur les réseaux sociaux ? Participez-vous à des programmes de sensibilisation auprès des jeunes sur le continent africain ?

M. Jean-Philippe Ardouin (RE). Dans plusieurs conflits civils touchant des pays africains, la France, ex-puissance coloniale, est souvent pointée du doigt et accusée de nombreux maux. Ce constat de rejet de la France s'inscrit également dans une lutte d'influence informationnelle menée par la Russie et la Chine. Le 3 mai 2023, Reporters sans frontières a souligné la désinformation en hausse et les menaces envers les journalistes dans de nombreux pays africains. RFI et France 24 ont notamment été suspendus au Mali en avril 2022 pour des raisons politiques qui relèvent d'une évidente atteinte à la liberté de la presse. Aussi, comment conciliez-vous votre statut de médias indépendants avec l'image des médias français qui vous est renvoyée localement et quelles en sont les conséquences, notamment sur votre ligne éditoriale ? De plus, comment assurez-vous la sécurité de vos correspondants dans les pays qui traversent ces troubles ?

M. Christophe Marion (RE). M. Kasarhérou, j'ai eu le plaisir d'échanger avec vous il y a quelques semaines dans le cadre de la proposition de loi relative à la restitution des restes humains appartenant aux collections publiques. Il me semble que ce sujet représente un enjeu culturel et diplomatique important pour la relation entre les pays étrangers, notamment africains, et la France. En effet, cette proposition de loi devrait permettre de répondre aux demandes de restitution formulées, notamment par l'Australie, l'Argentine ou Madagascar. L'Afrique n'est pas particulièrement représentée, ce qui peut sembler étonnant au regard du passé colonial de notre nation. Comment expliquez-vous cette situation ?

Pensez-vous, à partir de vos connaissances et des coopérations que vous menez avec les musées du continent africain, que des demandes de restitution sont à venir ou que la France devrait communiquer davantage sur ses capacités de restitution auprès des pays africains ? Je me souviens qu'en tant que directeur du centre culturel Tjibaou, vous aviez décidé, après discussion avec les anciens, de laisser des restes kanaks au musée de San Francisco, où ils étaient conservés. Si une telle décision était prise par un État africain dans les prochaines années, comment envisageriez-vous les conditions d'exposition de ces restes humains dans nos musées, pour en faire de véritables ambassadeurs culturels de leur pays d'origine ?

Mme Cécile Mégie. Madame Métayer, vous avez évoqué le forum Création Africa et les partenariats. Ils s'inscrivent dans ces initiatives auxquelles nous donnons de l'écho depuis Paris, mais également en très grande proximité, grâce à notre réseau de correspondants et nos envoyés spéciaux, qui nous permettent d'observer leur effet sur le continent africain.

Cet aller-retour entre la France et le continent est essentiel et nous nous efforçons de le cultiver sur nos antennes. Nous nous efforçons en outre de maintenir ce lien à travers la valorisation de l'ensemble des manifestations qui ont lieu sur le continent ou en France, mais également en restant cohérents et fidèles aux valeurs et principes éthiques d'un média de service public d'un pays démocratique tel que le nôtre. Ce dispositif éthique et déontologique constitue pour nous la pierre angulaire de notre travail et nous sommes persuadés aujourd'hui que conserver cette ligne, sans compromission, nous permet de rester fidèles aux exigences d'un média libre et indépendant, comme l'avait rappelé le Président de la République devant les ambassadeurs. Nous sommes bien conscients que nous sommes directement attaqués parce que nous sommes un média de service public français – et non un média d'État – et que notre indépendance constitue en quelque sorte notre influence. En maintenant nos principes, nous pensons pouvoir répondre au défi qui est le nôtre aujourd'hui et que vous décrivez parfaitement, celui de rester résilient mais démocratique, dans un contexte de plus en plus difficile et tendu.

S'agissant des moyens, les arbitrages budgétaires pour l'année 2024 ont eu lieu. Le mécanisme de la recette affectée constitue pour nous un signe extérieur d'indépendance. Marie-Christine Saragosse a l'habitude d'insister sur ce point et il s'agit effectivement d'un élément essentiel. Notre dotation est en hausse, même si elle comprend un effet d'optique compte tenu du changement de modalité de financement, désormais lié à la TVA et non plus à la contribution à l'audiovisuel public. Cependant, nos budgets restent bien en deçà de ceux de nos partenaires et amis des services publics internationaux, que sont la BBC et la Deutsche Welle, alors même que nos performances dans notre périmètre d'Afrique francophone sont bien supérieures à celles de la BBC en Afrique anglophone. Très sommairement, en termes de moyens, plus serait mieux. Nous pouvons encore développer des programmes, mais nous

sommes bien conscients d'être en retrait par rapport à la BBC World Service ou la Deutsche Welle, sans parler de USA Global Media, le service extérieur des médias publics américains.

Ensuite la question de TikTok et des réseaux sociaux au sens large rejoint également celle des moyens. Nous sommes bien sûr conscients qu'il s'agit d'un vecteur extrêmement important, et notamment pour toucher les jeunes publics. WhatsApp en est un également, mais aussi un terrain considérable de prolifération d'infox. Le fait que l'opérateur Meta permette aujourd'hui aux médias d'arriver sur WhatsApp nous a permis de rentrer dans la boucle très rapidement. France 24 a commencé à se développer sur TikTok et nous menons également des projets pour RFI.

Ici aussi, la question porte sur les moyens, dans la mesure où la « grammaire » pour s'adresser à ces publics et s'exprimer sur TikTok n'est absolument pas la même que celle de la diffusion pour France 24, sur WhatsApp ou sur X, sans compter Facebook. Les moyens concerneraient ainsi des personnels et un apprentissage supplémentaire. Nous travaillons pour pouvoir y être présents, car nous sommes bien conscients que cette présence est primordiale. Quand je parlais de ce projet 100 % numérique à destination des jeunes publics du continent africain, je pensais spécifiquement aux réseaux sociaux.

Nous sommes en train d'étudier plus précisément la configuration future, qui comprendra de la vidéo, sans doute sur TikTok, mais aussi sur YouTube. Les champs sont extrêmement vastes et nous devons évidemment nous adresser au plus grand nombre de publics possibles, sur les plateformes les plus diverses possibles.

M. Emmanuel Kasarhérou. S'agissant des partenariats de la création, nous pensons que la co-construction est essentielle, à travers un regard commun porté sur le passé qui peut d'ailleurs être divergent, afin de travailler durablement, en toute vérité et en toute transparence. Mais le musée ne s'attache pas qu'au passé, il se tourne également vers le présent et la création contemporaine, et je pense que les demandes sont aussi importantes dans ce domaine : voir l'Afrique au travers de ses créateurs et peintres d'aujourd'hui permet également un regard différent. À ce titre, un marché de l'art africain contemporain est en train de se développer. Par ailleurs, les musées africains n'ont pas forcément vocation à ne s'intéresser qu'à l'Afrique. Nous avons, nous-mêmes, à la demande de nos collègues sénégalais, organisé en 2022 une exposition sur Picasso et les arts africains à Dakar, qui constituait une première depuis 1966. Nous devons connaître les lieux d'où nous parlons, être fiers de nos héritages et, en même temps, pouvoir les confronter et partager de manière plus apaisée.

Il existe effectivement une menace permanente de destruction du patrimoine. Malheureusement, je n'en sais pas plus. Il faudrait demander à mes collègues qui travaillent à l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit (Aliph). Cependant, nous sommes bien conscients de cette problématique. À cet égard, nous menons par exemple un travail avec notre collègue du musée national du Mali pour identifier les collections qui, si elles retournaient sur place, ne seraient pas soumises aux risques d'une destruction. Je pense qu'il en est absolument aussi conscient que nous.

Nous essayons de travailler également sur la question de l'héritage colonial, et de la complexité associée. De notre côté, nous n'avons qu'une partie de la source, des documents qui vont dans un sens unique. Le travail sur l'histoire coloniale mérite là aussi une double

lecture, à tout le moins plusieurs points de vue. Il existe en effet des ressentis qui n'apparaissent pas dans nos sources, des imprégnations mémorielles très fortes que nous ne percevons pas forcément de notre côté au travers de l'étude scientifique ou historique. Dès lors, un travail commun doit être mené. Celui-ci peut être réalisé sur le moyen et le long terme, comme en témoigne le projet « Dakar-Djibouti » dont je parlais précédemment et qui consiste notamment à regarder les conditions d'acquisition, de collection et de recherche réalisées en période coloniale, dans un contexte spécifique.

S'agissant de l'accompagnement que nous réalisons auprès de différents musées et collègues, les transferts de documents sont très importants. Les musées avec lesquels nous travaillons souffrent d'une sous-représentation de la documentation, compte tenu des vicissitudes de l'histoire. Le partage, la mise en commun de ces documents est à ce titre essentielle et nous nous essayons de porter cette expertise, de manière très modeste : nous attendons que le besoin s'exprime et nous évitons d'arriver avec ce que nous pensons être le bon regard. L'idée consiste ainsi à inverser la dimension, à susciter l'émergence du besoin pour pouvoir mieux y répondre, et ainsi avoir une relation de nature différente.

Ensuite, nous travaillons à moyens constants et nous essayons de réorienter une partie de nos ressources. Le musée compte à la fois un département des collections, mais aussi un département de la recherche. Nous avons en effet la chance d'avoir une double tutelle, à la fois du ministère de la culture mais aussi du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur. Dans le détail, une grande partie de nos moyens de recherche ont été réorientés vers ces questions d'histoire coloniale, qui aident à éclairer les restitutions. Un grand travail doit être mené dans ce domaine et je me réjouis de l'annonce de la ministre de la Culture, qui a présenté un fonds commun germano-français permettant de financer aussi ces recherches de provenance. Il s'agit là d'un travail long et fastidieux, que nous devons engager avec les partenaires européens. En effet, cette histoire n'est pas que française, elle est aussi européenne. Les informations sont souvent diffuses et appartiennent à d'autres pays. Il nous faut donc les concentrer et, simultanément, accomplir ce travail que j'évoquais tout à l'heure avec les pays d'origine.

En ce qui concerne les restes humains, je pense que nous avons effectivement besoin de continuer à mener ce travail proactif que nous avons entamé. Il ne faut pas attendre que la demande arrive, mais être capable de répondre le plus clairement possible avec les éléments les plus objectifs, comme nous le faisons exactement pour les objets. Plus globalement, il importe de ne pas nous contenter de répondre aux demandes, mais d'anticiper, en nous interrogeant sur la légitimité et les circonstances historiques de l'arrivée de ces collections dans les biens de la nation.

J'ajouterai pour terminer que nous faisons aussi un important travail de « désanonymisation » des personnes qui ont été photographiées en contexte colonial, qui implique là aussi un effort soutenu. Souvent, l'époque voulait qu'on enlève l'information singulière et personnelle pour la remplacer par une information générique de type humain. Ce travail peut être d'ailleurs être lié à la question des restes humains. Le musée a ainsi été saisi d'une demande du département de la Guyane concernant des personnes qui ont été exhibées en Europe et qui sont mortes en France. En lien avec l'association guyanaise qui porte cette mémoire, nous avons mené un travail pour retrouver les individus photographiés, afin de leur « rendre » leurs noms.

Mme Amélia Lakrafi. Je vous remercie infiniment pour les éclairages que vous nous avez apportés. J'ai été témoin privilégiée de la co-crédation et de la co-construction muséale de l'exposition « La route des chefferies du Cameroun », qui a été exposée d'abord au Cameroun, puis au musée du quai Branly-Jacques Chirac et qui a connu le succès que nous connaissons tous.

Je me rends presque tous les mois dans les pays africains et je peux constater à quel point la notoriété des antennes de France Médias Monde est grande. Je tiens notamment à saluer votre collègue Juliette Fievet, dont l'émission « Légendes urbaines » est suivie par tant de jeunes Maliens, Burkinabé ou Nigériens, grâce à des réseaux privés virtuels (VPN).

Je ne peux pas conclure cette table ronde sans corriger une infox. Les soi-disant errements de la France ne sont en aucun cas la cause du retrait de Barkhane. La France n'est pas non plus responsable des putschs de militaires antidémocratiques.

M. le président Thomas Gassilloud. Je remercie vivement nos deux invités pour les précisions apportées.

*

* *

La séance est levée à douze heures quinze.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Jean-Philippe Ardouin, M. Benoît Bordat, M. Vincent Bru, M. Yannick Chenevard, Mme Caroline Colombier, M. François Cormier-Bouligeon, M. Jean-Pierre Cubertafon, M. Thomas Gassilloud, M. Christian Girard, M. Laurent Jacobelli, M. Jean-Michel Jacques, Mme Gisèle Lelouis, Mme Murielle Lepvraud, Mme Delphine Lingemann, Mme Pascale Martin, Mme Lysiane Métayer, M. Pierre Morel-À-L'Huissier, M. Christophe Naegelen, Mme Valérie Rabault, M. Julien Rancoule, Mme Isabelle Santiago, M. Bruno Studer, M. Michaël Taverne, Mme Corinne Vignon

Excusés. - M. Pierrick Berteloot, M. Christophe Bex, M. Christophe Blanchet, Mme Yaël Braun-Pivet, M. Steve Chailloux, Mme Cyrielle Chatelain, M. Jean-Marie Fiévet, Mme Raquel Garrido, Mme Anne Genetet, Mme Anne Le Hénanff, M. Sylvain Maillard, M. Olivier Marleix, Mme Alexandra Martin (Alpes-Maritimes), Mme Michèle Martinez, M. Frédéric Mathieu, Mme Marie-Pierre Rixain, M. Fabien Roussel, M. Mikaele Seo, Mme Liliana Tanguy, Mme Mélanie Thomin

Assistaient également à la réunion. - Mme Agnès Carel, Mme Marine Hamet, Mme Amélia Lakrafi, M. Mohamed Laqhila, M. Christophe Marion